

CANEVAS POUR LE DEROULEMENT DE LA FORMATION DES ARBITRES

1 : ACCEUIL DES PARTICIPANTS

1 : Bien préciser que nous ne sommes pas là pour discuter du règlement (si requêtes, les adresser à la commission sport)

2 : Annoncer que pour les meilleurs résultats aux QCM, une proposition de devenir juge arbitre est faite avec une formation pédagogique d'environ une 1/2 h en fin de cession avec un maximum de 2 candidats par club (en fait pendant cette d'1/2 h vous leur présentez ce canevas et, vous répondez à leur question)

3 : Il leur sera envoyé par courrier une carte d'arbitre sans frais supplémentaire.

2 : PREPARATION A LA CESSION DE QCM

1 : Les rassurer

2 : Leurs demander de fermer leur portable

3 : Leurs demander de ne rien laisser sur la table (sauf le stylo)

4 : Une seule réponse par QCM

5 : Le QCM n°6 est bon pour tout le monde (erreur de retranscription au niveau du règlement)

6 : Validation a 12/20

7 : Entre 6 et 11 : cession de rattrapage en fin de cession. (profiter de la pause pour relire le règlement)

8 : En dessous de 6 : soit le candidat rentre chez lui
soit il assiste à la formation, mais devra quand même refaire une nouvelle formation.

9 : Distribuer les QCM face cachée sur la table.

10 : Leurs demander de bien remplir NOM ,PRENOM, en majuscule et en scripte.

11 : Les adresses E-MAIL sont facultatives.

12 : Leurs donner un gros 1/4 h pour répondre.

3 : CORRECTION DES QCM

1 : Celui qui corrige les QCM vérifie que les adresses sont bien remplies et lisibles

2 : Pendant ce temps l'autre distribue les 3 pages de formation et présente la cession en se rapportant au préambule de la formation et en rappelant aux candidats que c'est le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui a demandé à notre fédération d'organiser ces formations d'arbitre.

4 : FORMATION EN ELLE MEME

1 : Rajouter que l'arbitre ne doit pas venir avec un animal de compagnie

2 : Pour la condition physique aborder le certificat médical en expliquant qu'il n'est pas obligatoire pour 2006 mais, nous leur conseillons d'avertir leur médecin des risques éventuels.

5 : FIN DE FORMATION

1 : Enregistrer les candidats pour le complément de formation de juge arbitre puis les former.

2 : Regrouper les résultats des QCM en spécifiant arbitre ou juge arbitre et me les envoyer (jm BRIOIS 25 rue Charles LUCOT 52100 SAINT-DIZIER)